DLP 14-6-79132272

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: M. JOURNET

BULLETIN N° 162 DE JUIN 1979 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

VIGNE

MILDIOU - Jusqu'à présent le mildiou se rencontre essentiellement dans les vignobles de Vendée, le Haut Layon et le Saumurois. Par contre, aucun foyer n'a jusqu'à présent été signalé dans le vignoble de la Loire Atlantique ; des foyers ignorés doivent cependant y exister. La récente période de pluies, d'importance très irrégulière, a provoqué des repiquages, car les précipitations se sont produites au moment de l'apparition de nouvelles taches. Les manifestations du mildiou pourront donc être plus graves à partir du début de la semaine du 18 au 23 Juin. La végétation active de la vigne faisant apparaitre de nouvelles feuilles, les risques de contamination deviennent maintenant plus sérieux. En conséquence :

- Dans les vignobles de la Loire Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note. Cependant, les viticulteurs qui ont réalisé la dernière application avec un fongicide systémique peuvent repousser ce traitement au début de la semaine du 18 au 23 Juin.

- Dans les autres vignobles de Maine-et-Loire et du Sud de la Sarthe, les pluies ont été souvent beaucoup plus abondantes et le dernier traitement a pu être éliminé. Il convient dans ce cas, d'assurer immédiatement une nouvelle protection. Ce traitement peut être repoussé à la semaine du 18 au 23 Juin dans le cas d'emploi d'un fongicide systémique dans le traitement précédent ou si les précipitations ont été peu importantes.

- Dans les vignobles de Mareuil S/Lay et de Brem S/Mer en Vendée, des foyers importants de mildiou existent et on trouve des taches dispersées dans de nombreuses parcelles. La situation est donc dangereuse. Un nouveau traitement très soigné, doit donc être exécuté dans les tous derniers jours de cette semaine, y compris sur les cépages hybrides. Dans les parcelles où le mildiou est déjà abondant, les viticulteurs auront intérêt à utiliser un fongicide systémique. Ce traitement est très important et la protection doit être assurée avec beaucoup de soin.

OIDIUM - Les pluies ont été peu favorables à cette maladie. Cependant, dans certains vignobles, les pousses oïdiées, actuellement bien visibles, peuvent provoquer des contaminations. On profitera donc du traitement contre le mildiou pour assurer, sur les cépages sensibles, une protection contre l'oïdium. Cependant, actuellement, aucun traitement spécifique ne se justifie.

VERS DE LA GRAPPE - Les attaques des vers de la grappe, surtout provoquées jusque là par la cochylis sont irrégulières et souvent très faibles. Les premières toiles commencent à être visibles ; elles le seront plus au cours de la semaine du 18 au 23 Juin, car des éclosions d'oeufs se poursuivent. Les viticulteurs qui effectuent des traitements curatifs doivent donc surveiller les zones à cochylis dans le courant de la semaine du 18 au 23 Juin. Le traitement qui ne doit être réalisé que si l'infestation le justifie, peut être réalisé lors d'une intervention contre le mildiou. Ces infestations sont plus importantes dans les secteurs sensibles du Saumurois et du Haut Layon. Ailleurs, particulièrement en Vendée et en Loire Atlantique, ces infestations sont faibles ou nulles. D'autres informations seront prochainement transmises par la Station.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER, CARPOCAPSE - De nouvelles taches de tavelure apparaissent, d'autres peuvent encore se manifester jusqu'à la fin de Juin. Bien que la projection des ascospores soit presque terminée, il convient de ne pas sous estimer cette mala-

.../...

16

die dans les vergers où elle a été obsavée. Le renouvellement des traitements contre elle dépend de l'état sanitaire des vergers et des risques d'attaques du carpocapse.

- Dans les vergers du Nord de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique, il convient de renouveler le traitement anti-tavelure s'il a été éliminé par les pluies. Ce traitement devra être réalisé le plus tôt possible si des taches de tavelure ont été observées. Dans ces régions, il n'est pas possible de faire une application mixte tavelure-carpocapse car le traitement contre cet insecte n'interviendra pas, au plus tôt, avant la fin de la semaine du 18 au 23 Juin.

- Dans les vergers des autres régions où la tavelure est présente et où la protection est devenue insuffisante du fait des pluies, on peut effectuer un traitement contre les tavelures et le carpocapse dès maintenant. Si la tavelure est peu virulente, ce traitement peut être repoussé à la semaine du 18 au 23 Juin ; dans l'est du département de la Vendée, il peut même être repoussé à la fin de cette même semaine.

OIDIUM DU POMMIER - Profiter du traitement contre les tavelures et le carpocapse pour intervenir sur les variétés sensibles à l'oïdium dont on voit actuellement les manifestations secondaires.

PUCERONS, ARAIGNEE ROUGE - Attention à leur développement local qui peut nécessiter une intervention.

PSYLLES - Le développement des psylles est encore habituellement réduit. Sauf très localement où leur pullulation est déjà intense, il semble préférable d'attendre pour intervenir. Surveiller leur évolution. Attendre des informations de la Station.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Dans le Nord de la Loire Atlantique, de la Sarthe, de la Mayenne ainsi que dans l'Ouest de ce département, les conditions climatiques sont favorables au mildiou. Aucun foyer n'a encore été signalé dans ces régions mais des taches isolées peuvent exister que les récentes pluies ont multipliées. En conséquence, un traitement doit être exécuté. Dans toutes les autres régions, il est trop tôt pour intervenir.

DORYPHORE - Profiter du traitement anti-mildiou pour intervenir contre cet insecte.

CEREALES

BLES D'HIVER -

SEPTORIOSES - Actuellement Septoria nodorum est le plus fréquent (75 % des cas examinés). Cette septoriose qui, sur les feuilles, se présente sous la forme de taches grossièrement losangiques, d'abord brunes puis s'éclaircissant, peut passer sur les épis et provoquer des pertes de rendement alors que Septoria tritici se maintient sur les feuilles. En conséquence, pour protéger les épis et si l'intervention conseillée dans le bulletin du 6 Mai n'a pas été réalisée, un traitement doit être fait immédiatement si les 2ème et 3ème feuilles à partir de l'épi sont atteintes. En conséquence, vérifier l'état sanitaire de chaque parcelle et ne pas intervenir si les trois feuilles supérieures sont indemnes.

FUSARIOSE - Se reporter à la note précédente.

OIDIUM - L'oïdium est présent dans quelques cultures mais ne présente aucun caractère de gravité.

ROUILLE BRUNE ET ROUILLE JAUNE - Absence pratiquement totale de ces deux maladie.

PUCERONS DE L'EPI - Les populations sont extrêmement faibles et aucune intervention ne se justifie au cours de la campagne. En conséquence, ne pas ajouter d'insecticide à l'éventuel traitement destiné à la protection des épis contre la septoriose. En cas d'absence de septoriose, il n'y a donc pas lieu d'intervenir.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 13 JUIN 1979